

Estelle Abinet

28/03/2024

# Soins de santé à l'étranger : quelle couverture ?



**Bienvenue**

## Soins de santé à l'étranger



Comment va-t-on rembourser mes soins médicaux si j'ai un soucis à l'étranger?

## Critères

CI (=assurance  
obligatoire)  
et/ou Mutas



Total des frais  
soins < ou >  
200€



Pays de soins :  
Europe ou hors  
Europe – pays  
avec  
conventions

Type de soins :  
ambulatoire ou  
hospitalier,  
urgent ou  
programmé



Raisons du séjour  
: récréatif ou  
professionnel

# Type de soins

## Urgents

Inopinés

Survenus  
durant le séjour

## Suivi médical

Suivi de  
traitement  
débuté en  
Belgique

## Soins programmés

Recevoir des  
soins

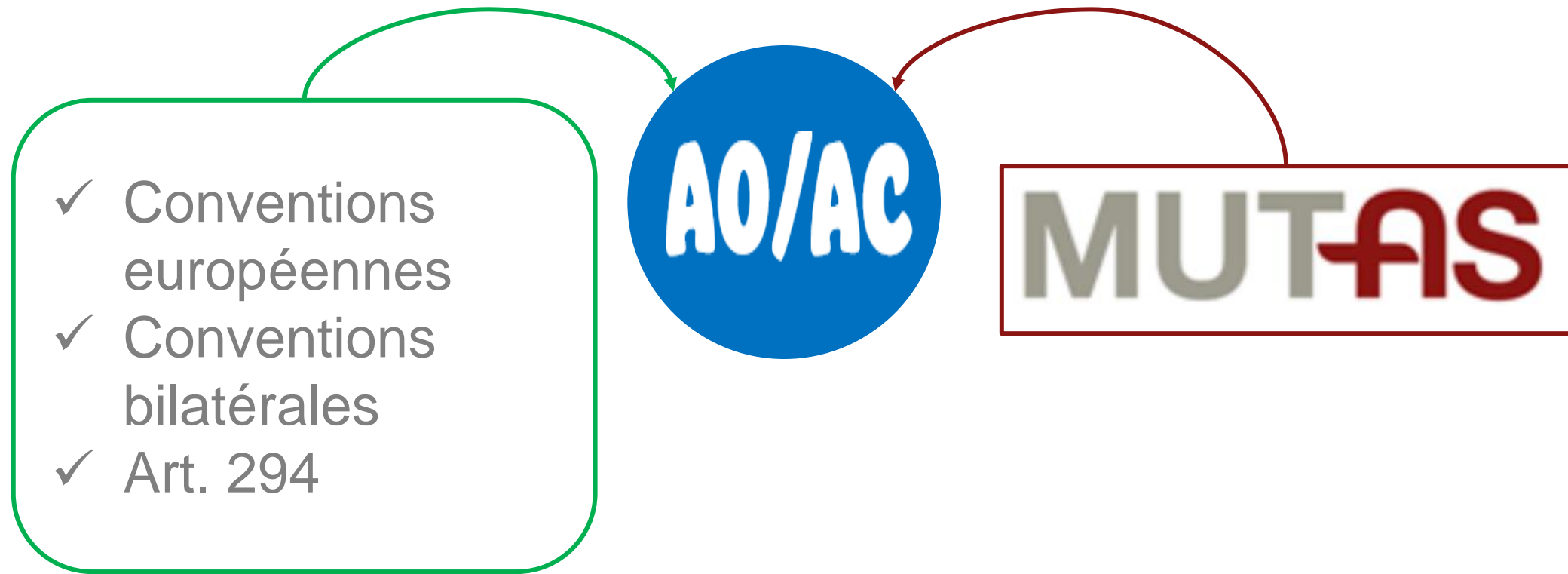
=

but du séjour

## Critères



## AO / AC





## Assistance médicale urgente à l'étranger Mutas

Si vous tombez malade ou si vous avez un accident lors de vacances à l'étranger, vous pouvez compter sur Mutas, l'assistance voyage de la MC.

[En savoir plus](#)

## Assistance voyage partenaire des mutualités

- ✓ Frais médicaux
- ✓ Frais de transport
- ✓ Frais de l'accompagnant
- ✓ Assistance
- ✓ Rapatriement

Statuts Mutas disponibles sur le site MC.be: [Statuts Mutas](#)



# Mutas – zone géographique quelle couverture ?



## **Pour tous**

→ EEE et pourtour du bassin méditerranéen + Départements d'Outre-Mer français

## **Bénéficiaires des allocations familiales**

→ monde entier

## **Etudiants avec allocations familiales**

→ programme d'échange ou formation dans EEE

# 1. Qui peut en bénéficier ?

En tant qu'affilié MC en ordre de cotisation, vous êtes couvert :

- lors de vos séjours en Europe centrale et de l'ouest, dans les pays et les îles bordant la Méditerranée ;
- sur les territoires associés à l'UE (Martinique, Baléares, Canaries...);
- dans le monde entier pour les bénéficiaires d'allocations familiales pour des séjours récréatifs.

Rappel : il est toujours préférable d'avoir la carte CEAM avec soi lorsqu'on quitte le territoire ou du moins d'encoder dans son téléphone le N° d'appel d'urgence de Mutas : 00 32 2 272 09 00, mieux encore, téléchargez [l'app Ma MC](#) !

Vous pourrez ainsi joindre la centrale d'alarme facilement en cas de besoin (sous "Contact", "Appelez-nous").

## Mutas - Etudiants

- ✓ Jusqu'à **25 ans** et bénéficiaire d'allocations familiales
- ✓ Programme d'échange ou stage qui fait partie du programme d'études
- ✓ **EEE + Suisse**

Certificat de l'établissement d'enseignement étranger agréé ou d'un établissement d'enseignement en Belgique



# Mutas – zone géographique

Numéro Mutas et carte européenne d'assurance maladie			Numéro Mutas	Numéro Mutas et autres documents
Açores	Guadeloupe	Mayotte	Andorre	Albanie
Allemagne	Guyane française	Norvège	Egypte	Algérie
Australie	Hongrie	Pays-Bas	Îles Anglo-normandes	
Autriche	Îles Åland	Pologne	Îles Féroé	Bosnie-Herzégovine
Bulgarie	Îles Baléares	Portugal	Île de Man	
Chypre	Îles Canaries	République tchèque	Israël	
Corse	Irlande	Réunion	Jordanie	Maroc
Croatie	Islande	Roumanie	Kosovo	Monténégro
Danemark	Italie	Royaume-Uni	Liban	
Enclaves Ceuta-Melilla	Lettonie	Saint-Martin	Libye	Serbie
Espagne	Liechtenstein	Sardaigne	Monaco	Tunisie
Estonie	Lituanie	Sicile	Saint-Marin	Turquie
Finlande	Luxembourg	Slovaquie	Syrie	
France	Macédoine du Nord	Slovénie	Territoires palestiniens	
Gibraltar	Madère	Suède	Vatican	
Grèce	Malte	Suisse		
Groenland	Martinique			



## Mutas – zone géographique

Soins à bord  
d'un bateau



point de départ



point d'arrivée

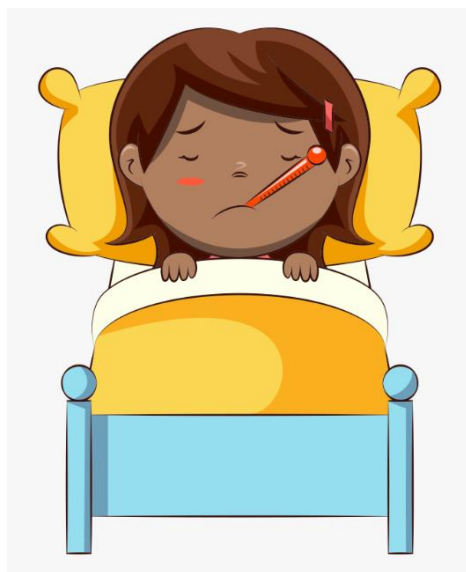
dans la zone  
géographique Mutas

## Mutas

Séjour récréatif ou  
études\*



Soins  
urgents/inopinés



3 mois à partir de  
la première date  
de soins





# 1. Documents à emporter en voyage

Qu'il s'agisse de vacances personnelles, en groupe ou d'un voyage scolaire, glissez dans vos bagages :

- Le numéro de **téléphone de Mutas** : **+32 2 272 09 00**. Il vous sera utile pour obtenir un conseil ou déclarer une admission à l'hôpital quelle que soit la destination. Pour plus de facilité, encodez-le dans votre smartphone ou mieux encore téléchargez [l'app Ma MC](#) !
- Si nécessaire, la CEAM (carte européenne d'assurance maladie, disponible dans l'app Ma MC) : dans tous les pays de l'Union européenne, la Suisse, la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, l'Australie et la Macédoine du Nord.
- Un [document particulier](#) : pour certaines destinations, vous devez prouver que vous êtes bien assuré médicalement en Belgique. Veillez à [obtenir ce document](#) à temps pour l'Albanie, l'Algérie, la Biélorussie, la Bosnie-Herzégovine, Cuba, l'Équateur, le Maroc, le Monténégro, le Royaume-Uni, la Russie, la Serbie, la Tunisie et la Turquie.
- Le mieux est de toujours de nous contacter avant de partir (cas particuliers selon certaines destinations).

# Mutas – Centrale d'alarme

## Numéro de la centrale d'alarme

← CEAM

ⓘ Votre carte européenne sera renouvelée automatiquement un mois avant sa date d'expiration.



GENEVIEVE MASSIN

**Soins médicaux à l'étranger**  
Vous avez besoin de soins médicaux à l'étranger?

**Que faire en cas de maladie ou d'accident?**

**Assistance médicale urgente à l'étranger (Mutas)**  
Vous pouvez contacter Mutas 24 heures sur 24 si vous avez des questions sur les frais médicaux à l'étranger.

 Appelez +32 2 272 09 00

+32 2 272 09 00

1 QD 2 ABC 3 DEF  
4 GHI 5 JKL 6 MNO  
7 PQRS 8 TUV 9 WXYZ  
\* 0 #

**Ajouter aux contacts**

Créer un contact

Mettre à jour un contact existant

CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE



3. Nom  
MASSIN

4. Prénom(s)  
GENEVIEVE

5. Date de naissance  
JJ-MM-AAAA

6. Numéro d'identification personnel  
NISS

7. Numéro d'identification de l'institution  
0134 - MC

8. Numéro d'identification de la carte  
134 Plein de chiffres

9. Date d'expiration  
31-12-2023



## 2. Quand contacter MUTAS ?

La **centrale d'alarme Mutas** est accessible 24h/24 via le numéro **+32 2 272 09 00**. Vous pouvez les contacter pour :

- des informations ;
- Une hospitalisation ;
- un rendez-vous avec le médecin ou l'équipe médicale qui vous suit à l'étranger ;
- l'envoi des formulaires nécessaires ;
- des questions administratives ;
- vous procurer les médicaments ou le matériel médical qui vous ferait défaut sur place ;
- l'organisation d'un rapatriement après validation par Mutas ;
- l'organisation du rapatriement de la dépouille en cas de décès.

Pour créer un dossier ou bénéficier d'une assistance en ligne, surfez sur [mutas.be/online](https://mutas.be/online) !

Un conseiller vous rappelle !

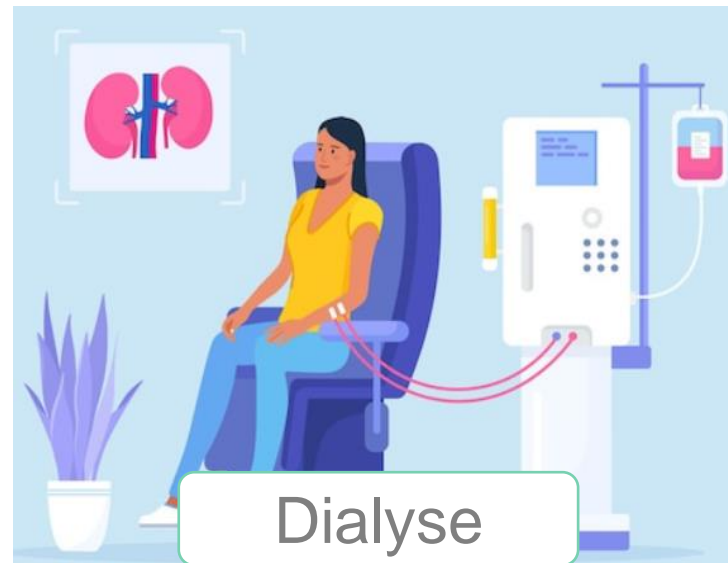
# Exclusions

- Tout soin programmé
- Tout séjour à des fins professionnelles ou bénévoles
- Sports rémunérés/professionnels ou dangereux : alpinisme, ski hors-piste, rafting, parapente, parachute, spéléologie, plongée sous-marine, canyoning et **toute activité pour laquelle les organisateurs font signer un document de décharge de toute responsabilité au participant.**
- Avis négatif SPF Affaires Etrangères : par exemple pays en guerre/conflit/conditions sanitaires.
- Frais d'enterrement en cas de décès
- Pour la fourniture ou la réparation des lunettes, montures, lentilles ou prothèses optiques, auditives ou orthopédiques.
- Les prestations après la 35<sup>ème</sup> semaine liées à une grossesse ou accouchement
- Les médicaments et articles de bandagisterie sans prescription étrangère.
- Les médicaments et prestations (ex: acupuncture, esthétique, cure thermale, etc.) non remboursés par la législation belge et achetés à l'étranger.
- Alcool et drogue et actes illégaux.

## Mutas



Oxygénothérapie



Dialyse

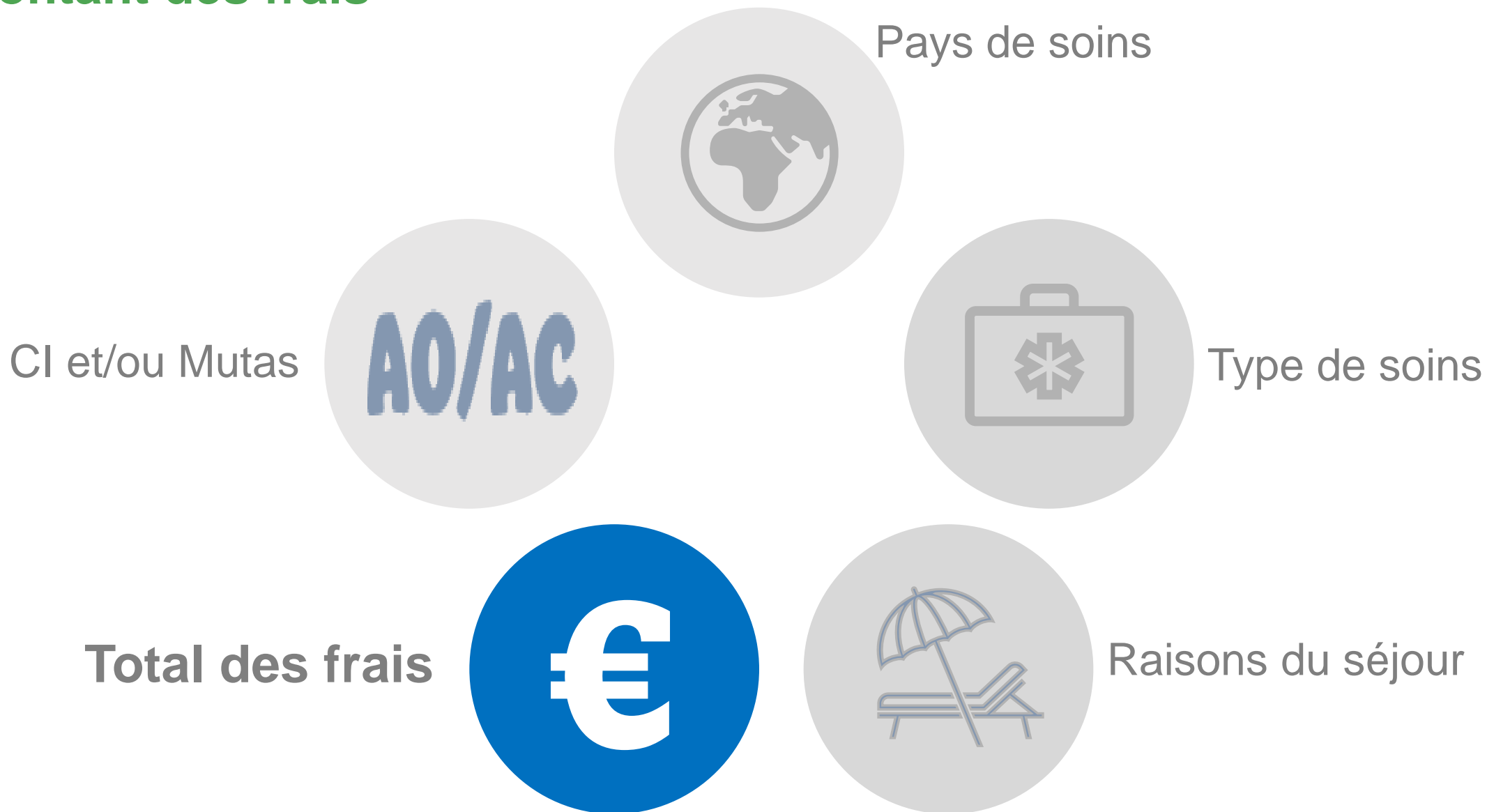
✓ Pris en charge à l'étranger



Contactez Mutas un mois avant le séjour

✓ Frais de location pour un oxyconcentrateur en Belgique

## Montant des frais

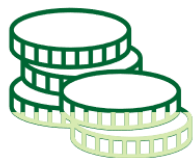


# Mutas



Remboursement des frais

dossier  
> 200€



Franchise

25€ BIM

60€ non BIM



Contactez le numéro mutas en cas  
d'hospitalisation urgente +32 2 272 09 00

## Montant des frais : distinction AO/AC

< 200€

- ✓ Pays européens + pays avec lesquels la Belgique a une convention (colonne orange tableau)
- ✓ **Assurance obligatoire seulement**
- ✓ Séjour temporaire (quel qu'en soit le motif)
- ✓ Soins urgents/inopinés ou suivi médical

**75% du montant**

> 200€

- ✓ Assurance obligatoire:
  - ✓ Pays avec convention
  - ✓ Séjour temporaire (quel qu'en soit le motif)
  - ✓ Soins urgents/inopinés et suivi médical

### **Tarifs et réglementation du pays de soins**

- ✓ **+ Mutas** intervient pour la différence entre les coûts des soins et l'intervention de la sécurité sociale

## 2. Comment en bénéficier ?

- Présentez les documents officiels liés à votre séjour.
- Pour les frais médicaux liés à une consultation ou à l'achat de médicaments :
  - Payez la facture ;
  - Conservez les preuves de paiement ;
  - À votre retour de vacances, remettez-les à votre mutualité accompagnées du formulaire MC "[demande d'intervention pour soins donnés à l'étranger](#)" (PDF).
- Pour toute hospitalisation (avec nuitée) :
  - [Contactez la centrale Mutas](#) (national) dans les 48 heures. Elle vous informera sur les démarches à entreprendre et transmettra les documents nécessaires à l'hôpital ;
  - Présentez les [documents](#) pris avec vous (carte CEAM, documents particuliers) ;
- Un rapatriement sera organisé et proposé si Mutas l'estime nécessaire.

**Soins à l'étranger**  
**Demande d'intervention**

Réservé à la mutualité  
Collation MC payée ?  Oui  Non

Mut. : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_ Nom auteur : \_\_\_\_\_  
Dossier Y : \_\_\_\_\_ Dossier Mutas : \_\_\_\_\_ Nom gestionnaire : \_\_\_\_\_

**1. Identification du bénéficiaire**

Compléter ou coller une vignette

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ \*Les champs marqués d'un astérisque doivent être complétés.  
Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Tél. ou GSM : \_\_\_\_\_  
Numéro de registre national : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_  
Rue et n° : \_\_\_\_\_  
CP et localité : \_\_\_\_\_

**2. Séjour**

Pays\* : \_\_\_\_\_ Période du\* \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ au\* \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
Raison\* : \_\_\_\_\_ Lieu d'arrivée\* : \_\_\_\_\_  
Si considéré : Lieu de départ\* : \_\_\_\_\_

Êtes-vous bénéficiaire d'allocations familiales ?  Oui  Non

**3. Description des circonstances qui ont donné lieu au traitement**

• Flag\* il s'agit d'un accident avec une tierce personne ?  Oui  Non  
• Si oui, avez-vous déjà complété une déclaration d'accident auprès de votre mutuaire ?  Oui  Non  
• En cas d'hospitalisation, Mutas a-t-il été contacté ?  Oui  Non

Nom du médecin-conseil : \_\_\_\_\_ Date de l'autorisation : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**4. Facture**

Montant facturé, en monnaie étrangère \_\_\_\_\_ et en euros : \_\_\_\_\_ €  
Les factures sont-elles payées ?  Oui (preuve de paiement à annexer au dossier)  Non

**5. Assurance privée**

Avez-vous une assurance voyage privée ?  Oui  Non Numéro de police : \_\_\_\_\_  
Compagnie où l'assurance est contractée : \_\_\_\_\_

Les factures sont-elles payées ?  Oui (preuve de paiement à annexer au dossier)  Non


**6. Pièces justificatives.** Joindre toutes les pièces justificatives : vignettes des médicaments, prescriptions et factures.  
Si vous n'êtes plus en possession des vignettes ou des prescriptions, veuillez en donner la raison : \_\_\_\_\_

**Je suis d'accord d'obtenir un remboursement sur base des tarifs en vigueur en Belgique et ceux-ci sont plus avantageux.**  
**Toute déclaration frauduleuse est susceptible de poursuites judiciaires.**

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Signature du bénéficiaire ou de son représentant\* : \_\_\_\_\_

Mutas bénéficie des données personnelles fournies à la Mutualité Chrétienne et au gestionnaire agréé de paiement de la loi sur le particulier.  
Le gestionnaire agréé dispose personnellement de ces données personnelles et ne les communique pas à son propre gestionnaire.  
Le gestionnaire agréé dispose personnellement de ces données personnelles et ne les communique pas à son propre gestionnaire.  
Mutas bénéficie des données personnelles fournies à la Mutualité Chrétienne et au gestionnaire agréé de paiement de la loi sur le particulier.

**EN SAVOIR PLUS ?**  
Appelez le 081 81 28 28 ou adressez-vous à votre conseiller via [mc.be/contact](http://mc.be/contact)



+ factures originales et prescriptions médicales





## Infos et conseils

- Vérifiez si votre destination n'est pas déconseillée par le Ministère des Affaires étrangères au moment de votre départ car Mutas ne pourra dès lors pas intervenir.
- Enregistrez votre voyage sur Travellers Online. Indépendamment de la crise sanitaire liée au Covid-19, aucun pays n'est totalement à l'abri d'une crise, d'attentats ou d'accidents. Enregistrer votre voyage permet au SPF Affaires étrangères de mieux organiser l'assistance consulaire, de vous informer et de vous apporter un soutien en cas de nécessité. Les données demeurent toujours confidentielles.



Remboursements

Assurances

Services

Ma situation

Accueil > Les avantages et remboursements de la MC

## Sport, vacances et loisirs

Rechercher

### Assistance médicale urgente à l'étranger Mutas

L'assistance médicale urgente à l'étranger de la MC (Mutas) vous accompagne dans vos démarches et...

[En savoir plus >](#)

### Carte européenne d'assurance maladie

La carte européenne d'assurance maladie (CEAM) vous ouvre le droit au remboursement par l'assurance...

[En savoir plus >](#)

### Nos s vacar

La MC  
propos  
séjours

[En sav](#)



# Pour résumer les points forts de MUTAS

- Valable pour tout affilié MC en ordre de cotisation.
- Couverture de vos séjours en **Europe** et dans les pays bordant la **Méditerranée**. [Liste des destinations couvertes](#).
- **Couverture mondiale** pour les bénéficiaires d'allocations familiales.
- Accompagnement sur **simple appel**. Une équipe de professionnels vous assiste dans vos démarches et organise, si nécessaire, votre **rapatriement**.

Merçi

**Fin de la présentation**

